

PHECH38

Programme de formation

Utilisation d'un échafaudage fixe et roulant

Prérequis:

- Etre apte médicalement, majeur et être amené à utiliser et travailler sur des échafaudages dans le cadre de son activité.

Objectifs :

- Sensibiliser l'ensemble des stagiaires, aux risques sur échafaudage fixe et roulant (chute, renversement, électrisation, manutention, effondrement...).
- Apprendre à chaque stagiaire, à s'assurer que l'échafaudage est adapté aux travaux à réaliser
- Connaître les différents points de contrôle d'un échafaudage fixe et roulant.
- Savoir accéder et circuler en sécurité sur échafaudage.
- Etre capable de respecter les limites de charges,
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la Co activité sur le chantier.
- Etre capable d'alerter sur une situation dangereuse en cas de besoin.

Phase théorique: 1/2 journée (3.5h)

THEORIE

- 1) Cadre législatif, réglementaire et normatif
- 2) Analyse des risques / rôles et responsabilités
- 3) Connaissance des différents types d'échafaudage (de pied, roulant)
- 4) Les différents points de contrôle d'un échafaudage R408 et R 457
 - Absence de déformation permanente ou corrosion
 - Présence de l'ensemble des éléments de fixation, absence de jeu
 - Vérifier la verticalité et horizontalité
 - Absence de désordre sur surface portante
 - Présence des éléments de stabilisation ou calage
 - Présence de la protection collective
 - Planéité de l'ensemble de la structure
 - Absence d'encombrement des planchers
 - Présence et tenue des dispositifs d'ancrage
 - Positionnement et nombre des contreventements
 - Présence et installation des moyens d'accès
 - Signalisation et marquages des charges admissibles
 - Absence de charge au-delà des limites fixées

- Fixation des filets ou des bâches
- 5) La notice du fabricant
- 6) Les mesures de prévention des risques de chute en cas d'absence de la protection collective
- 7) Règles de sécurité pour l'utilisation d'un échafaudage

PRATIQUE

- 1) Découverte des équipements : échafaudage fixe, échafaudage roulant,
- 2) Vérification journalière : examen d'adéquation + vérification de l'état de conservation (mise en situation) sur échafaudage Fixe et roulant

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

L'action de formation théorique se déroulera en salle, d'une capacité d'accueil en corrélation avec le nombre de stagiaires présents, équipée d'un paper-board, et d'un vidéo projecteur, afin de garantir le bon déroulement pédagogique de l'action de formation.

L'action de formation débutera par une présentation du formateur, puis d'un tour de table, permettant à chaque participant de se présenter et ainsi permettre, une adaptation optimale du processus pédagogique, du formateur en fonction de son auditoire.

L'action de formation se poursuivra en partie pratique sur des infrastructures, permettant une mise en situation des stagiaires, proche des situations de travail rencontrées par les stagiaires au cours de leur activité professionnelle.

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation initialement défini, et dont les stagiaires en auront eu connaissances.

Un support pédagogique sera remis à chaque stagiaire, il sera un condensé de la formation, permettant au stagiaire, d'identifier les sources de droit, et accéder aux connaissances constituant les objectifs de cette action de formation.

Moyens d'évaluation de la formation

Durant toute la formation, un contrôle continu et effectué, par des mises en situation de chaque stagiaire et une analyse de leur progression afin de permettre des actions correctives.

En fin de formation, nous évaluons les acquis de chaque participant, par un questionnaire individuel de contrôle des connaissances, afin de vérifier, que les principes essentiels découlant de la formation ont bien été acquis.

Validation de la formation

Suite à la formation, une aptitude est délivrée individuellement à chaque stagiaire. Cette aptitude certifie que :

- Le stagiaire a participé à l'intégralité de la formation,
- Le stagiaire a réalisé l'ensemble des exercices demandés par le formateur et définis dans le programme de stage,
- Le stagiaire a acquis les techniques de sécurité relative à la sécurité sur les infrastructures désignées dans le programme de stage,
- Le stagiaire a subi avec succès les tests de fin de stage.

Ces aptitudes seront délivrées à l'employeur, parallèlement une attestation de fin de formation est remise individuellement à chaque participant en fin d'action de formation.

Moyens d'encadrement

L'encadrement des stagiaires, est assuré par le ou les formateurs. Ils sont choisis en fonction de leur expérience dans le domaine visé et leur capacité à transmettre des messages de sécurité.

Durée :

½ journée

Effectif :

Maximum 4 à 6 stagiaires par session

Bilan de fin de stage :

Notre mission est également d'observer, les équipements à disposition du personnel, les infrastructures existantes, les comportements des stagiaires, les procédures en place, la signalisation, et tout élément relatif à la sécurité du travail en hauteur.

Un compte rendu écrit vous sera envoyé relatant d'une manière exhaustive l'ensemble des points susceptibles d'être améliorés afin d'accroître la sécurité des intervenants.

Matériel :

Deux échafaudages en état et conforme seront mis à disposition par ABCYSS FORMATION avec la notice de montage délivré par le fabricant.